

L'endettement des autorités publiques et les limites à la croissance des dettes : défis pour le contrôle externe du secteur public

Version préliminaire de la présentation destinée à la conférence internationale de Wrocław

Caractéristiques et spécificités de la dette publique en Hongrie

La dette publique hongroise se définit comme une obligation globale de paiement des composantes des finances publiques suite à un recours à l'endettement (total des crédits et valeurs émises par le gouvernement).

Les composantes des finances publiques sont les suivantes : budget central, fonds de la sécurité sociale, fonds séparés du gouvernement et collectivités locales (considérées comme niveau local des finances publiques).

De ces quatre composantes, la dette ne peut provenir que du budget central et des collectivités locales. Dans la pratique, on constate que l'évolution du budget central et la dégradation des fonds de la sécurité sociale entraînent le creusement de la dette.

Conditions légales concernant l'évolution et la gestion de la dette publique

La définition de la dette publique et les conditions de sa gestion sont régies par la loi. L'évolution de la dette publique et de ces composantes doit être présentée tous les ans à l'Assemblée nationale, lors de la soumission des comptes finaux. Sa présentation relève de la responsabilité du gouvernement.

Champs d'audit de l'évolution et de la gestion de la dette publique

La loi sur la Cour des comptes nationale et la loi sur les finances publiques constituent la base légale du contrôle externe. En vertu de ces deux lois, la Cour des comptes est habilitée à vérifier les crédits et les dettes du budget central et des collectivités locales. Le contrôle intégré de la dette du budget central et de la gestion de cette dette ainsi que le contrôle de l'endettement des collectivités locales sont effectués tous les 4 à 5 ans.

Critères / méthodes utilisés pour auditer le montant et la gestion de la dette publique

Le contrôle se base essentiellement sur les documents officiels signés par les organismes contrôlés (contrats, documents d'émission de valeurs, rapports, extraits de grand-livre, certifications comportant des données d'analyses, etc.). Mais des entretiens avec les organismes concernés permettent également de recueillir d'autres éléments d'information pertinents.

Le critère du contrôle est le respect des dispositions légales. En outre, la dette et la gestion sont analysées par le biais d'indicateurs de performance.

Constatations et propositions de l'audit

En Hongrie, la Cour des comptes fait des recommandations au gouvernement, au ministre de tutelle des organismes contrôlés et à l'organisation chargée de la gestion du déficit (Agence gouvernementale de gestion de la dette). La Cour des comptes ne saurait

contraindre les organismes concernés à appliquer les propositions qui leur ont été faites, puisqu'elle n'a pas le droit d'imposer des sanctions.

En cas de suspicion de violation de la loi ou d'infraction, la Cour des comptes est contrainte de prendre des mesures. Pour l'instant, aucune mesure n'a été prise dans le cadre du contrôle de la dette publique.

Au cours de ses vérifications de la dette publique, la Cour des comptes mène des discussions et consultations avec les instances gérant la dette du budget central, avec les ministères concernés (Ministère des finances, cabinet du Premier ministre), avec le Trésor public (qui gère les fonds d'État et tient la comptabilité) ainsi qu'avec la Banque nationale de Hongrie.

Le rapport de contrôle est publié par la Cour des comptes conformément à la loi précitée, qui fixe le cadre de ses activités. Ce rapport est adressé aux parlementaires et aux plus hauts dignitaires, puis publié sur le site Internet de la Cour des comptes. Son Président tient régulièrement des conférences de presse.

Problèmes et cas pratiques

L'endettement public en Hongrie se creuse considérablement. Ce sont pour l'essentiel les déficits du budget central et des fonds de la sécurité sociale qui grèvent les comptes. Les charges d'intérêt liées à la dette creusent le déficit, ce qui réduit d'autant la marge de manœuvre budgétaire.

M. Emil Kemény, Responsable de la division Audit de performance
